



Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 13
Quorum : 7

Convoqués le : 08/10/2024

CONSEIL MUNICIPAL En date du 15 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze octobre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de la commune de Bonnieux, légalement convoqué s'est réuni au lieu de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal RAGOT, Maire.

Etaient présents : Monsieur Pascal RAGOT, Monsieur Yannick MEYSSARD, Madame Evelyne BLANC, Madame Emilie TEMPIER, Madame Laetitia AGNEL, Monsieur Serge AGNEL, Monsieur Patrick DEVAUX, Madame Nathalie LOMBARD, Madame Cécile CHEVALIER, Monsieur Claude RAVOIRE et Monsieur Jérôme CASALIS.

Pouvoir : Monsieur Alexis BOUTIERE à Madame Emilie TEMPIER et Monsieur Pierre-Marie ALBERT à Madame Nathalie LOMBARD.

Absent :

A été élue secrétaire de séance : Madame Nathalie LOMBARD.

ORDRE DU JOUR

- Décision modificative budgétaire.
 - Modification de la délibération n° 02 en date du 21/02/2023 – Contrat Vaucluse Ambition 2023-2024.
 - Coupes à asséoir en 2024 en forêt communale de Bonnieux relevant du Régime Forestier.
 - Création d'un emploi permanent d'attaché territorial.
 - Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes de Bonnieux – avance 2025.
 - Subvention Association Syndicale Libre – Lotissement Farnaud – Bonnieux.
 - Modification statutaire et autorisation du représentant de la collectivité à Participer au vote de l'assemblée générale extraordinaire de la SPL.
 - Dénomination du stade de Bonnieux.
 - Questions diverses.
-
- Approbation du procès-verbal de la séance du 10 septembre 2024.
Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 septembre 2024 ; **approuvé à la majorité des membres présents et représentés.**
 - Délibération N° 15.10.24-01 : Décision modificative budgétaire ; approuvée à la majorité des membres présents et représentés.
 - Délibération N° 15.10.24-02 : Modification de la délibération n° 02 en date du 21/02/2023 – Contrat Vaucluse Ambition 2023-2024 ; approuvée à la majorité des membres présents et représentés.



- Délibération N° 15.10.24-03 : Coupes à asséoir en 2024 en forêt communale de Bonnieux relevant du Régime Forestier ; approuvée à la majorité des membres présents et représentés.
- Délibération N° 15.10.24-04 : Création d'un emploi permanent d'attaché territorial ; approuvée à la majorité des membres présents et représentés.
- Délibération N° 15.10.24-05: Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes de Bonnieux – avance 2025; approuvée à la majorité des membres présents et représentés.
- Délibération N° 15.10.24-06 : Subvention Association Syndicale Libre – Lotissement Farnaud – Bonnieux; approuvée à la majorité des membres présents et représentés.
- Délibération N° 15.10.24-07 : Modification statutaire et autorisation du représentant de la collectivité à Participer au vote de l'assemblée générale extraordinaire de la SPL; approuvée à la majorité des membres présents et représentés.
- Questions diverses :

L'ordre du Jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 heures 45 minute.

La secrétaire,
Nathalie LOMBARD

Le Maire,
Pascal RAGOT

